

Ézanville infos

Bonnes
fêtes
à tous !



**Le Maire
et le conseil municipal
vous souhaitent
de très joyeuses fêtes
de fin d'année.**

Le Pré Carré : on touche au but !



Les sportifs ont leur cadeau de Noël ! Après 10 mois de travaux, les vestiaires et les tribunes viennent enfin compléter et agrémenter le stade du Pré Carré.

Avec ses 3 terrains dont un synthétique et maintenant des vestiaires tout neufs, les footballeurs ézanvillois ont l'opportunité de pratiquer leur sport favori à domicile dans des conditions idéales. Sur plus de 500 m², le nouveau bâtiment en bois offre

6 vestiaires avec douches pour les joueurs, 3 vestiaires pour les arbitres, des sanitaires mais également un club-house avec buvette extérieure, un bureau des matches, une infirmerie et des locaux de rangement. Les supporters ne sont pas en reste avec la toute nouvelle tribune couverte de 300 places qui surplombe le terrain d'honneur. L'inauguration du stade est prévue en février 2012.



Un manque d'efficacité répété

Il y a 3 ans nous inaugurons le collège Aimé Césaire d'Ezanville. La construction de celui-ci avait été retardée d'un an car la municipalité n'avait pu acquérir à temps la totalité des terrains nécessaires. En effet, notre opposition avait tout fait pour faire échouer l'achat d'une parcelle et est en fait la réelle responsable du retard. Bien évidemment, le Conseiller Général du canton a profité de ce retard pour tirer à boulets rouges sur la municipalité et l'accuser de retarder en même temps la rénovation du collège Jean Bullant qu'Ezanville partageait

avec Ecoeu. Or, depuis 3 ans, aucun des travaux de rénovation n'ont été entrepris. Comment le Conseiller Général explique-t-il cela ?

Il avait également proposé de faire classer en voie départementale l'avenue Foch longeant le collège Jean Bullant, de façon à y entreprendre au nom du département les travaux nécessaires à la sécurité des élèves. Qu'en est-il?... rien.

Enfin, la ville d'Ezanville a passé une importante commande de matériel informatique

pour les écoles primaires. Ce matériel va être installé incessamment. Le Conseiller Général avait proposé de faire offrir par le Département un tableau numérique pour l'école Paul Fort. La majorité a dernièrement rappelé cette promesse aux services du Conseil Général. Ceux-ci tombent des nues. Que se passe-t-il Monsieur le Conseiller Général ?

Comment expliquer aux Ezanvillois ce manque d'efficacité répété ?

La majorité du Conseil Municipal

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Le vote, un devoir citoyen !

Le Vote, droit acquis de haute lutte par nos anciens est le moyen de défendre sa perception de la société et ses valeurs. En 2012, nous aurons à nous prononcer à 2 reprises: la Présidentielle, les dimanches 22 avril et 6 mai puis les 10 et 17 juin pour les élections législatives, autrement dit, pour choisir les députés: ceux qui font et votent les lois.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales avant le samedi 31 décembre 2011. Pour s'inscrire, c'est très simple. Il suffit de vous rendre en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Le vote est l'acte de base de la citoyenneté. Il permet d'être acteur des changements de notre pays, changements qui régissent notre vie quotidienne. Au-delà du vote, la citoyenneté revêt différentes formes comme l'engagement militant au-travers d'associations, de collectifs ou de partis politiques pour les plus déterminés.

Néanmoins, tout citoyen peut déjà assister aux conseils municipaux pour s'imprégner des orientations locales en termes d'urbanisme, de gestion des écoles primaires, de la politique intergénérationnelle et des finances locales... Ce lieu d'expression de la Démocratie par excellence voit s'opposer la Majorité UMP face à notre groupe minoritaire de Gauche (alliance entre le PS, Europe-Ecologie et le Front de Gauche). Il est ouvert à tous.

Notre groupe minoritaire n'a d'autre intérêt que l'intérêt général puisque nous ne pouvons influencer sur les décisions municipales qu'au travers de nos prises de parole. C'est bien ce que nous reproche aujourd'hui le maire UMP en tentant de faire croire que nous sommes un frein à l'action municipale. Il s'agit d'une totale mauvaise foi puisque, quoi qu'il arrive il pourra faire ce que bon lui semble. Mais ses déclarations sont symptomatiques de son état d'esprit. Agiter le chiffon rouge d'un côté pour mieux faire passer en douce

une augmentation d'impôts de plus de 40% de l'autre. D'autant qu'aucune amélioration des services publics municipaux n'a été constatée. Nous irons même jusqu'à dire que notre commune n'investit pas et malgré l'augmentation de la fiscalité n'a toujours aucun levier de financement.

Ce genre d'incongruité ne laisse d'autres choix à des citoyens comme vous et nous de dénoncer ces pratiques. Et donc de s'investir dans la vie locale.

Ne restez pas spectateur, devenez des citoyens acteurs de vos choix de vie et de société... Votez aux élections !

L'équipe Une Énergie nouvelle pour Ézanville:
Philippe Demaret, Paule Schaaft,
Sébastien Zriem, Christiane Rochweg, Paul Augot et Sylvie Dufils



▲ Les enfants de la Maison de l'Enfance et du Service Jeunesse ont assisté à l'enregistrement de l'émission les 12 coups de midi



▲ Salon toutes collections



▲ Concert des Chœur du Pays de France
 ◀ Distribution des coffrets de Noël aux Seniors par les élus

Spectacle de Noël offert aux écoles



Comme chaque année, la municipalité a offert un spectacle de Noël aux élèves des écoles élémentaires. Alain Bourgeois, Maire d'Ezanville, s'est joint à eux au Complexe de la Prairie pour apprécier ce spectacle en chansons, poésies, marionnettes et vidéo projections intitulé « Grandir ensemble sur notre terre » et proposé par la troupe du théâtre du Berlingot. Pour les maternelles, des spectacles divers étaient organisés dans les écoles.

Chaque élève ézanvillois recevra également de la part de la municipalité une boîte de chocolats et clémentines la semaine précédant les fêtes.



Triens pour le Téléthon

Sensible aux valeurs et à la cause défendue par le Téléthon, le SIGIDURS, comme l'an passé, lance une opération coup-de-poing de collecte de verre et s'engage à verser à cette organisation 150 euros par tonne de verre collectée durant tout le mois de décembre.

Cette action permet de promouvoir le geste de tri et de continuer à mobiliser les habitants en faveur du recyclage. Nous comptons sur vous pour déposer dans les conteneurs à verre :

- Les bouteilles d'eau, de sirop, d'huile... en verre
- les pots de yaourts, de nourriture bébé... en verre
- les bocaux de fruits, confitures, mayonnaise... en verre

Attention, en revanche, certains déchets ne sont pas à déposer dans les conteneurs à verre, il s'agit des : capsules et couvercles en plastiques ou métal, de la vaisselle cassée, des ampoules et des néons ; verres, assiettes, plats ou vases qui contiennent d'autres composants (comme le pyrex par exemple).

Il convient aussi de respecter quelques règles comme celle de ne pas déposer le verre sur la voirie ou à côté des conteneurs.

Les seniors à l'honneur



Le 4 décembre dernier, le banquet des Seniors a réuni plus de 190 personnes de 70 ans et plus pour un repas de fête offert par la municipalité en compagnie du Maire, Président du CCAS, de Mme Mattioda, Vice Présidente du CCAS et



adjointe en charge des Seniors, ainsi que les autres élus de la commune. Le repas était suivi d'un après-midi animé par un orchestre et l'association Espace Danse 95. À l'occasion de ce banquet, le Lions Club d'Ezanville-Ecouen a officiellement remis à Alain Bourgeois, deux défibrillateurs.

Ils seront installés à la Résidence pour Personnes Agées « Les Cèdres » et à l'Hôtel de Ville. Ces deux appareils viennent s'ajouter aux deux déjà installés, l'un au Complexe de la Prairie, l'autre au Stade du Pré Carré.

Pour les Seniors qui n'étaient pas au banquet, plus de 480 coffrets ont été distribués et pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les élus se sont rendus à domicile.

• Permanence UFC Que choisir

Les permanences se tiennent jusqu'au mois de juin 2012. Elles sont sans rendez-vous on lieu tous les mardis de 19 h à 19 h 30 (hors vacances scolaires), dans la salle municipale rue Anglade.



• Inscription sur les listes électorales



Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2011 muni de votre carte nationale d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent. Vous pouvez également télécharger l'imprimé sur le site de la ville www.ezanville.fr et nous le retourner avec les pièces justificatives.

Si vous avez changé d'adresse dans Ezanville, pensez également à le signaler au service Élection qui se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 0139 3544 80

• Donnez une 2^e vie à votre sapin de NOËL !

Chaque année, après les fêtes, les usagers se débarrassent massivement de leur sapin de Noël dans les rues. Cette pratique peu écologique ne permet pas de donner une seconde vie aux sapins.

Pour la première fois, une collecte des arbres de Noël est organisée dans votre commune. Elle aura lieu le mardi 17 janvier 2012.

Seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés nus, dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières...), pied et emballages et ne pas être contenus dans un sac plastique ou un sac à sapin.

Mais attention, les sapins ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur et le tronc 10 cm de diamètre. Ceux qui ont opté pour un sapin de grande taille devront le couper ou le déposer en déchèterie.



Pour donner une 2^e vie à votre sapin de Noël, sortez le la veille au soir ou le jour même avant 6 h.

• Horaires décalés de la Police Municipale

Du 19 au 30 décembre 2011, la Police Municipale adapte ses horaires et sera ouverte au public de 13 h à 20 h.

• Le 114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes

Désormais toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, pourra composer le « 114 ».



Naissances

Octobre

Clément Bernard, Lucas Desfoux, André-Mawdo Mendy, Julie Prévost

Novembre

Souad Attyé, Maïmouna Camara, Simon Di Caro-Debizet, Ethan Fradet, Mathis Gélanie Braumann, Nessrine Guernouti, Logan Lesteven, Ewan Marreau, Salomé Pagés, Thyana Verdier, Naëlla Zamit.

Mariages

Novembre

Jeanine Mbong et Bernard Mathieu

Décès

Octobre

Marc Le Besque, Pierre Gallas

Novembre

Pierre Cuny, Daniel Petit, Marie Elouidin, Carlos Silva e Sousa





Ézanvillois,
Ézanvilloises,
Chers amis,

L'année 2011 restera assurément marquée par l'ampleur de la crise économique que le Monde connaît encore aujourd'hui. Les États les

plus endettés menacent de sombrer, les marchés financiers jouent des divergences politiques entre les Nations, les peuples, aspirant à toujours plus de démocratie, se sentent lésés. Quand les révolutions populaires ne sont pas confisquées par les plus radicaux, les sociétés s'interrogent sur la place de l'action publique et sur les conditions fondamentales des « vivre ensemble ».

Et bien que n'étant pas en Grèce ou en Égypte, notre modèle social, culturel et économique s'en trouve ébranlé. À Ézanville comme partout ailleurs, l'action de notre collectivité, le rôle de nos services publics, leurs missions, leurs moyens et leurs conditions de fonctionnement se trouvent remis en question. Jusqu'où pourrons-nous continuer à développer toujours plus de services, sans presque aucune contrepartie? Jusqu'à quand pourrons-nous construire toujours plus d'équipements publics, en occultant l'impact de leur fonctionnement sur nos budgets? Jusqu'à quand le coût des prestations que nous mettons en œuvre ne sera jamais répercuté sur les usagers de ces services?

Imaginez que pour chaque repas servi dans les cantines municipales, c'est, à chaque fois, - et en dehors de ce que les familles payent -, plus de 7 euros que la Ville débourse, sans aucune compensation. Imaginez aussi que plus de 55 % des charges de personnel de la Ville concernent les personnels présents dans les écoles et les accueils de loisirs! À cela, tous les Ézanvillois contribuent. Et s'il est impensable de faire payer toujours plus, c'est à la Ville de trouver les moyens de faire peser moins sur ses finances, les services dont tout un chacun bénéficie. Notre rigueur de gestion doit ainsi être démultipliée.

Plus que jamais, nos contraintes doivent se transformer en exigences. La municipalité que je dirige se trouve soudée par une conviction forte: celle que notre territoire mérite une qualité de service exemplaire et exigeante.

Avec moi, les Adjoints et les Conseillers de la majorité assument pleinement, et en conscience, ces choix. Ainsi 2012 continuera pour nous, à être marquée par une volonté commune: faire que les Ézanvillois se sentent bien dans leur ville et qu'ils se retrouvent dans l'action que nous menons ensemble.

Alain BOURGEOIS,
Maire d'Ézanville

Janvier



Chutes de neige record sur Ézanville



Vœux du Maire à la population

Avril



Inauguration de la Maison de l'Enfance et de la Famille

Mai



Cérémonie du 8 mai



40 ans de l'école Paul

Juillet



Feu d'artifice du 14 juillet

Août



Été Jeunes

Octobre



Semaine du Goût



Soirée pyjama

Novembre



Événements

Février

Début de la construction des vestiaires et des tribunes au stade du Pré Carré



Mars



Salon des artistes locaux

Juin

Fête de la Musique,



Fête de la Famille



Départ des Boucles du Val-d'Oise



Septembre



Début des travaux de rénovation de la Place Elluin Devillers



Brocante



Forum des associations

bre

Décembre



Concert à l'église



Marché de Noël



Salon du Terroir

Interview d'Yvonne Royer, maire adjointe en charge des Fêtes et Cérémonies

Quel bilan dressez-vous de cette année 2011 en termes d'animation de la Ville ?



Cette année encore notre calendrier des manifestations communales s'est élargi. En plus de nos événements traditionnels tels que la brocante, la retraite aux flambeaux, les cérémonies commémoratives ou encore la fête de la musique qui remportent toujours un franc succès, nous avons œuvré pour trouver de nouvelles animations à proposer à nos concitoyens et dynamiser notre commune.

Ainsi, les différents services de la Ville ont proposé des conférences tout au long de l'année. C'est le cas du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec ses conférences santé sur la mémoire et sur le cancer ou encore le Pôle Éducation qui a récemment invité une nutritionniste à la Maison de l'Enfance.

Cette nouvelle structure municipale dédiée à l'enfance a d'ailleurs été inaugurée de manière très festive en avril dernier.

Côté sport, Ezanville a notamment accueilli cette année le départ de la course cycliste des Boucles du Val d'Oise en juin dernier.

Notre but est de proposer des animations destinées à tous, petits et grands, pour partager des moments de convivialité et également favoriser le rapprochement inter-générationnel comme le permet par exemple la fête de la Famille en juin.

Quels sont les principaux partenaires pour animer la ville ?

Tout d'abord il y a les associations comme par exemple Loisirs et Culture qui organise plusieurs salons (artistes locaux, toutes collections...) et un marché de Noël, l'USEE avec ses différents tournois et lotos ou encore le Lions Club qui organise chaque année un Salon du Terroir en décembre. Il y a également l'association des commerçants ézanvillois, l'ADEC'E, qui vient de se créer et qui souhaite proposer plusieurs animations tout au long de l'année comme pour le marché de Noël en centre-ville. La municipalité soutient toutes ces manifestations en mettant du matériel à disposition selon les disponibilités ou encore des salles et des structures sportives.

Nous n'hésitons pas non plus à faire appel à des prestataires extérieurs comme pour le traditionnel concert de fin d'année à l'église où se produit une chorale différente chaque année, des petits spectacles ambulants, un cirque par an ou encore des manèges pour enfants.

Quels seront les temps forts de l'année 2012 ?

Nous allons inaugurer en février prochain le stade du Pré Carré avec ses vestiaires et la tribune couverte de 300 places qui permettra d'accueillir de nombreux matchs et tournois. La nouvelle place Elluin Devillers sera inaugurée au printemps et sera un lieu très convivial pour toutes sortes de manifestations à venir.

3 questions à Agnès RAFAITIN, Adjointe au Maire en charge des Finances

Alors que la Ville prépare son budget pour l'année 2012, Ezanville Infos a interrogé Agnès RAFAITIN, Adjointe au Maire en charge des Finances. Avec les services de la commune, elle est au cœur de la préparation budgétaire et, par définition, garante des équilibres financiers.



Ezanville Infos : vous venez tout juste de débiter la préparation du budget municipal 2012. Quelles sont les contraintes qui se posent à vous aujourd'hui ?

Agnès RAFAITIN : le budget 2012 sera un budget autant contraint que maîtrisé, et ce, à plus d'un titre. La stagnation des recettes de la Ville conjuguée à l'accroissement, parfois mécanique, des dépenses, impose à la Ville la recherche d'économies de gestion. S'il est communément admis que 10 000 euros d'économies de fonctionnement permettent de générer 100 000 euros d'investissements, l'enjeu qui se pose à la municipalité est bien là : être en capacité de développer notre capacité d'investissement durant les prochaines années, la porter aux environs de 2,5 millions d'euros annuels, pour pouvoir financer les grandes ré-

alisations municipales. Et c'est maintenant que l'avenir se prépare. Les augmentations que la Ville subit elle-même (l'inflation de plus de 2 %, les évolutions tarifaires, parfois jusqu'à 10 %), les transferts de l'État, aussi implicites que non-compensés, la pression réglementaire que nous subissons toujours plus dans nos propres activités, occasionnent des dépenses supplémentaires. Et nous ne pouvons pas y déroger ! À la Ville, à ses services de trouver les solutions adéquates pour sans cesse rétablir l'équilibre...

“ Le budget 2012 sera un budget autant contraint que maîtrisé ”

Ezanville Infos : vous parlez d'investissements, mais lesquels ?

Agnès RAFAITIN : Ezanville doit continuer de rattraper son retard en termes d'équipements publics. L'arrivée de nouveaux habitants entraîne de nouveaux besoins, forts légitimes. Écoles, accueils périscolaires, centres de loisirs, réhabilitations des quartiers d'habitat social, rénovation du centre-ville et des abords de la Gare, tout cela participe de l'attractivité de notre ville et pour autant, tout doit être constamment amélioré. La rénovation du centre-ville, engagée depuis plusieurs années, et qui se poursuivra par la rénovation de la Place de l'Hôtel-de-Ville et de la rue de l'Église demanderont encore de lourds investissements. De même, anticiper la création de nouvelles classes nécessitera très certainement d'accroître nos investissements dans le domaine scolaire.

Ezanville Infos : vous parlez d'une stagnation des recettes de la Ville, mais quelles perspectives avez-vous sur l'évolution de l'imposition locale et sur les dotations de l'État ?

Agnès RAFAITIN : si l'État lui-même est aujourd'hui confronté à une crise de ses finances, cela touche aussi, par certains aspects, les

collectivités locales. Pour 2012, les dotations octroyées à Ezanville resteront donc stables (la Dotation globale de fonctionnement s'élevant à 1,480 million d'euros). Mais prenons l'exemple de l'augmentation du SMIC, augmentation au demeurant fort, justifiée, puisque qu'elle permet d'accroître le pouvoir d'achat des Français les plus modestes : alors même que l'État a décidé de l'augmenter de 2,1 %, cette décision a des conséquences directes sur la masse salariale de la Ville. Résultat : une augmentation estimée à plus de 20 000 euros, sans aucune recette correspondante. Et dehors des dotations que la Ville reçoit, sa seule marge de manœuvre se trouve être la fiscalité. Les Ezanvillois ont certes connu une augmentation importante en 2009. Mais les taux d'imposition sont encore aujourd'hui très en deçà des villes de taille comparable : de 2 à 6 points en dessous de la moyenne départementale. Et comparativement à ces communes, l'endettement de la Ville est quasi inexistant. Cela lui permettra aussi, le moment venu, de trouver les financements de ses grands projets.

Quelques chiffres

16 324 630,41 € : budget global de la Ville (fonctionnement et investissement) voté par le Conseil municipal en avril 2011.

4 756 000 € : impôts et taxes perçus par la Commune, dont le produit de la fiscalité locale.

2 102 000 € : montant total des dotations de l'État

728 800 € : produits des services, dont participation des familles aux prestations municipales, des concessions cimetière, du produit des locations des logements communaux et de salles municipales.

4 640 000 € : montant global de la masse salariale

2 300 000 € : montant de l'encours de la dette de la Ville

Tri des déchets : des résultats encourageants

Avec l'arrivée dans vos boîtes aux lettres du calendrier de collecte 2012, le moment est venu de vous de faire un bilan.

Depuis le transfert de la compétence collecte au SIGIDURS, les habitants de la Communauté de Communes Ouest Plaine de France ont pris l'habitude de mieux trier leurs déchets. Le SIGIDURS constate avec satisfaction que le bilan du tri des déchets est de plus en plus efficace.

Il tient à remercier chacun d'entre vous pour ces gestes d'éco-citoyens et à vous féliciter pour votre sens des responsabilités car cette amélioration ne pouvait se faire sans votre coopération.

Sur la Communauté de Communes Ouest Plaine de France, 81 % des déchets collectés sélectivement sont recyclables alors qu'il n'y en avait que 65 % en 2009.

Ces résultats encourageants doivent nous inciter à faire encore mieux tant l'enjeu écologique du recyclage des déchets est important, pour nous, mais aussi pour les générations futures. Des améliorations encore possibles

Pourtant des améliorations sont encore possibles et dans ce domaine, chacun doit faire des efforts car trop d'emballages prennent encore le chemin de l'incinération.

Attention aussi à certaines erreurs de tri : les sacs d'ordures ménagères, les couches-culottes, les tissus, les feutres ne sont pas recyclables et ne doivent pas être déposés dans le bac jaune.

En ce qui concerne le verre, produit qui se recycle à l'infini, il y a d'importantes quantités qui ne sont pas triées et se retrouvent encore dans les ordures ménagères. N'oublions donc pas de déposer dans les conteneurs à verre, nos bouteilles en verre mais aussi tous les pots (pots de bébé,...) et bocaux (de confiture,...). Tous sont recyclables !

Des pistes pour réduire ses déchets

Le tri est nécessaire et indispensable mais ne suffit plus. Ainsi, nous devons apprendre à consommer autrement, à changer nos habitudes, pour jeter moins et mieux. Nous devons apprendre à "prévenir" plutôt que nous contenter "d'élimi-

ner" ! Chacun, en changeant quelques-unes de ses habitudes, peut réduire la quantité de déchets qu'il produit et de ce fait, préserver son environnement.

À cet effet, voici quelques pistes pour agir à votre échelle : préférer les sacs réutilisables, choisir le bon conditionnement pour limiter le gaspillage alimentaire, éviter d'acheter des produits sur emballés, réutiliser ce qui peut l'être, pratiquer le compostage...

Le tri sélectif comme la prévention des déchets font appel au bon vouloir du citoyen et sont une vraie démarche individuelle qu'il faut encourager continuellement afin de dégager des résultats collectifs.

Le défi est de taille et ensemble, nous devons nous donner les moyens d'y arriver.

Un doute ? Une question ?

Contactez le SIGIDURS au 0 800 735 736